



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4198 - LUNDI 28 FÉVRIER 2022



Anatole Collinet Makosso s'exprimant devant la représentation nationale DR

CRISE EN UKRAINE

Le gouvernement met en place une cellule de crise

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a annoncé le 25 février à Brazzaville, devant l'Assemblée nationale, la mise en place d'une cellule de crise chargée, entre autres, d'iden-

tifier et d'organiser les ressortissants congolais vivant en Ukraine.

« Je voudrais rassurer les familles que le directeur général des Congolais de l'étran-

ger et les cadres du ministère de l'Enseignement supérieur travaillent en permanence dans le cadre de cette cellule de crise », a-t-il déclaré.

Page 16

COOPÉRATION

La Chine apporte plus de neuf milliards FCFA au PND



Les deux parties lors de la signature des actes de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, et l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin. Selon le ministre de la Coopération internationale, « le gouvernement saura dans quel secteur particulier orienter l'utilisation du don que nous venons de recevoir ». Page 16

La Chine a octroyé au Congo plus de neuf milliards FCFA pour appuyer le Plan national de développement (PND) 2022-2026. La signature des actes de remise-réception du don a eu lieu le 24 février à Brazzaville, à l'issue de la rencontre entre le ministre de la Coopération internationale et

VIE DES PARTIS

UDH-Yuki divisée sur la tenue de la prochaine convention

Page 2

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

Un plan d'apurement des arriérés de vacation

Le gouvernement a mis sur pied un plan d'apurement des arriérés de vacation à l'Université Marien-Ngouabi, a indiqué le 25 février le ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuel.

« Nous nous sommes fixés pour objectif le paiement progressif des heures de vacation. Le gouvernement travaille actuellement sur le dossier dans un dialogue ouvert avec les syndicats de l'Université Marien-Ngouabi », a-t-elle expliqué devant les députés.

Page 6

La ministre de l'Enseignement supérieur



TROPHÉES DES MÉDIAS AFRICAINS

Vingt-trois journalistes primés

Vingt-trois journalistes de radio et de télévision, provenant de onze pays d'Afrique, ont reçu des prix pour leur travail au cours de l'année 2021, à l'occasion de la première édition des Trophées des médias africains organisée le 25

février à Brazzaville par le Réseau panafricain des jour-

nalistes présidé par Adrien Wayi Lewy. Page 12

EDITORIAL

Prendre date

Page 2

ÉDITORIAL

Prendre date

La concertation politique prévue le mois prochain à Owando drainera-t-elle du monde ? Des voix discordantes sont, en effet, entendues du côté de certaines formations de l'opposition mais elles sont loin de démotiver celles, plus nombreuses, qui feront le déplacement du chef-lieu du département de la Cuvette, à 600 km de Brazzaville, dans le Nord du pays. Comme lors des six précédentes rencontres, l'objectif poursuivi par les acteurs présents est de faire en sorte que le processus électoral se déroule dans les meilleures conditions possibles.

L'un des dirigeants de l'opposition, qui s'exprimait au sortir des consultations organisées par le ministre de l'Administration début février, estimait que la meilleure formule pour que les élections au Congo ne donnent pas lieu à autant de concertations préalables était de laisser la charge de toutes les opérations électorales à l'administration publique. Pour lui, la création d'une commission électorale disperse les moyens logistiques de l'Etat tenu de remplir d'autres obligations régaliennes plus spécifiques.

Les trente dernières années, de nombreux pays africains ont mis en place des commissions nationales d'organisation des élections. Elles sont censées prévenir les querelles pré et postélectorales et sont devenues, quand elles réussissent à leurs missions, des organes de référence pour la bonne tenue des scrutins. Ces instances ne sont cependant pas épargnées par les critiques de mal gouvernance, leurs animateurs étant souvent accusés de prendre fait et cause pour le pouvoir car c'est lui qui nomme aux postes de responsabilité.

Depuis 1993, les commissions électorales expérimentées au Congo n'ont pas échappé aux critiques rappelées plus haut. En revanche, des voix ne se sont pas levées nombreuses pour appeler à la mise entre parenthèses de l'option de ces commissions. Pour l'essentiel, l'opposition demande de les rendre plus performantes car pour elle, laisser le gouvernement organiser les élections équivaldrait à lui offrir l'occasion de tripatouiller les votes des électeurs en faveur de ses candidats.

C'est vrai, « Owando 2022 » n'inscrira pas à son ordre du jour le débat sur l'utilité de l'actuelle Commission nationale électorale indépendante. Mais confier l'organisation des élections à l'administration publique deviendra un débat politique de fond au Congo le jour où, dans leur écrasante majorité, ceux qui sollicitent les suffrages de leurs compatriotes dans les urnes se feront réciproquement confiance.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

La frange UDH-Yuki de Pascal Ngouanou rejette la convention du 17 mars prochain

Dans une déclaration rendue publique le 24 février à Brazzaville et lue par le directeur adjoint de la communication, Diop Mahouckous, la direction politique nationale de l'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki), frange Pascal Ngouanou, a rejeté la convocation pour le 17 mars de la convention de ce parti par l'autre aile.



Pascal Ngouanou s'exprimant devant les militants/DR

« La direction politique nationale du parti juge la décision de convoquer la convention par les 2/3 des dissidents, pour le 17 mars 2022, juridiquement illégale et politiquement inappropriée », note la déclaration.

L'aile UDH-Yuki dirigée par Pascal Ngouanou souligne que le bureau exécutif national est un organe composé à la fois des membres du bureau politique et du secrétariat général, tel que défini par le président fondateur du parti. Elle s'étonne du fait que pendant que les dirigeants du parti s'activent à réviser les textes fondamentaux à travers une commission, à préparer les élections législatives cou-

plées aux locales de juillet prochain ainsi que les sénatoriales, à convoquer par la suite, dans l'unité, la cohésion, la discipline et dans le respect de l'ordre établi le congrès national pour la mise en place des nouveaux organes, des prétendus deux tiers des membres du bureau politique qui n'ont ni qualité ni compétence et qui se prévalent majoritaires s'acharnent et se précipitent à tenir une convention nationale le 17 mars.

Cette aile a rappelé que la convocation d'une convention nationale, en application des articles combinés 31 et 32 des statuts du parti, relève du président de l'UDH-Yuki par un acte pris en bureau exécutif national

ou à défaut à la demande du Conseil national siégeant en session ordinaire ou extraordinaire. Elle a ensuite regretté le fait que cette convention se tienne à quatre jours de l'an 1 de la disparition du président fondateur de cette formation politique.

Les dirigeants et membres du parti sont exhortés à faire preuve de vigilance. Aux militants et sympathisants, il leur est signifié que la convention nationale que les dissidents préconisent tenir le 17 mars prochain n'est pas celle de l'UDH-Yuki du président fondateur Guy-Brice Parfait Kolélas. « Elle est la convention d'un parti politique en création, qui ne s'est pas encore déclaré comme tel », a-t-on indiqué.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimmo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LÉGISLATIVES ET LOCALES DE 2022

Le comité PCT-Poto-Poto appelle les postulants à garder l'espoir

La restitution des conclusions de la première session extraordinaire du conseil fédéral du Parti congolais du travail (PCT) de Brazzaville a constitué la toile de fond de la réunion des membres du comité PCT Poto-Poto qui se sont retrouvés, le 24 février, sous la direction de leur président, Ferréol Gassackys.

La rencontre tenue au siège du comité PCT du troisième arrondissement de Brazzaville a regroupé les présidents des sections, les secrétaires à l'organisation et à la mobilisation ainsi que les chargés des affaires électorales du parti. L'occasion a permis aux participants d'être officiellement informés de la position de la fédération de Brazzaville sur l'organisation de la prochaine concertation politique à Owando, dans le département de la Cuvette, et les prochaines élections législatives et locales. Position contenue dans une déclaration allant dans le sens de mettre un terme aux pétitions et autres actions tendant à nuire à la discipline et à l'honneur du parti.

Relayant les appels à l'unité lancés par le parti, le président du comité PCT/Poto-Poto a demandé à chaque postulant aux locales et aux législatives de juillet prochain de s'en remettre à la sagesse du Comité national d'investiture qui se prononcera en temps opportun. « Pour ce faire, la discipline et l'ordre doivent demeurer dans les rangs du parti. Le PCT étant un parti structuré, a prévu, dans ses textes organisation-



Le présidium/Adiac

nels, tous genres de recours ou requêtes. Nous sommes un organe intermédiaire qui a reçu les dossiers de candidatures avant de les transmettre à la fédération qui, à son tour, les a remis au Comité national

d'investiture », a expliqué Ferréol Constant Patrick Gassackys. En effet, le comité PCT-Poto-Poto a réceptionné au total cinquante-cinq dossiers aux locales et seize aux législatives. Tous ces dossiers ont été envoyés à

la hiérarchie, a assuré son président. « Il est important de vous le rappeler parce que cela a peut-être dû créer la confusion dans l'esprit de certains militants qui pensaient que leurs candidatures ont été re-

tirées. La soixantaine de candidatures a été transmise à la fédération qui les a fait suivre au Comité national d'investiture. Que ceux qui ont déposé leurs dossiers gardent l'espoir jusqu'à la dernière minute. Le Comité national d'investiture se prononcera en fonction de la teneur de nos dossiers », a-t-il conclu.

Notons que le président de la fédération PCT-Brazzaville, Faustin Elenga, avait le 19 février dernier exprimé son indignation suite au comportement déshonorant affiché par des membres et sympathisants du PCT censés connaître les principes édictés dans les textes fondamentaux de cette formation politique. Pour mettre fin à ces mauvaises pratiques, il demandait aux secrétariats des conseils des comités des neuf arrondissements de Brazzaville et du district de l'île Mbamou de reprendre en main la gestion des structures sous-tutelle et de coordonner toutes leurs activités. Le président du PCT Brazzaville avait enfin mis en garde tous ceux qui continueraient à ramer à contre-courant et à poser des actes portant atteinte à l'honneur du parti

Parfait Wilfried Douniama

«...La soixantaine de candidatures a été transmise à la fédération qui les a fait suivre au Comité national d'investiture. Que ceux qui ont déposé leurs dossiers gardent l'espoir jusqu'à la dernière minute. Le Comité national d'investiture se prononcera en fonction de la teneur de nos dossiers »

LE FAIT DU JOUR

Mali: on s'installe

La transition politique en cours au Mali et les dispositifs qui l'entourent montrent que l'on est encore loin de trouver un terrain d'entente. Entre Bamako et une partie de la communauté internationale, tout comme avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), rattraper un certain nombre de choses, en particulier la durée du régime en place depuis plus d'une année, est toujours en débat. A l'usure, la junte militaire accommode un statu quo de plusieurs mois supplémentaires, voire de plusieurs années dans le dessein de proscrire toute contestation de sa légitimité au plan intérieur avant un retour probable à l'ordre constitutionnel.

A mesure qu'ils prennent possession de toutes leurs prérogatives au sommet de l'Etat malien, les militaires dessinent les contours de ce qui pourrait être une sorte de « rassemblement » national, dans lequel la plupart des acteurs politiques en vue seront plus ou moins impli-

qués dans la gestion de la transition à travers leur présence dans les institutions publiques. C'est pour cela que tombent, les unes après les autres, les principales clauses qui furent annoncées dès le premier putsch de septembre 2020. De ce fait, le discours qui consistait à dire que les hommes en uniforme ne resteraient pas longtemps au pouvoir appartient désormais au passé.

Au terme des consultations nationales organisées au mois de décembre dernier, les autorités de la transition ont estimé que le délai de dix mois n'était pas réaliste pour convoquer les élections. Le 27 février 2022, qui devait marquer le retour des militaires dans les casernes comme ils l'avaient promis, a donné lieu, si on peut dire, au démarrage d'une nouvelle transition dont l'horizon attend d'être explicitement fixé. Le temps pour ceux qui sont en poste d'obtenir les résultats probants sur le front sécuritaire en poursuivant la lutte contre les groupes djihadistes et peut-être aussi d'accomplir plus qu'un quinquennat à la tête du Mali et

penser à passer la main.

De fait, au-delà des différends liés à la fin du régime d'exception, la question essentielle pour le Mali est cette menace terroriste qui affecte toute la région du Sahel. En près de neuf ans, la présence des forces étrangères, en particulier françaises, et le sacrifice des hommes engagés au côté de Bamako suscitent des interrogations en raison des résultats jugés en deçà de la moyenne. Aussi paradoxal qu'il paraît, il n'a pas été observé, des Etats voisins préoccupés par la situation du Mali, une mobilisation destinée à combattre ce danger transfrontalier en constante évolution.

Et le dilemme entre les parties reste entier. D'un côté la Cédéao maintient ses exigences d'une transition plus courte, de l'autre le partenariat avec la France vit sa pire crise depuis soixante ans. De ce fait, le salut pour le gouvernement malien de transition viendrait peut-être du champ de bataille. Si, en effet, les forces armées maliennes parviennent à desser-

rer l'étau contre les forces négatives et obtiennent des victoires significatives sur le terrain dans les délais raisonnables, toutes les chancelleries du monde ne se précipiteraient pas vers Bamako, mais le regard des voisins et partant des partenaires multilatéraux opposés au pouvoir kaki pourrait changer.

Dans l'hypothèse où un tel succès était obtenu, que les militaires maliens accepteraient de borner la fin de la transition pour éviter que le pouvoir les corrompe, la question se poserait moins de savoir avec l'aide de quelle puissance alliée on est enfin venu à bout des groupes violents qui pillent et massacrent la population civile sans raison. Dans toute situation inespérée, on peut le dire du cas du Mali aujourd'hui, ne pas rompre le dialogue peut en garantir une issue heureuse pour tous. Encore faut-il que la transition malienne ne s'inscrive pas dans la perspective d'un long bras de fer avec ceux qui veulent lui parler.

Gankama N'Siah

NAVIGATION FLUVIALE

La Cicos propose aux Etats membres la mise en œuvre de la Convention Marpol

Les experts de la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) se sont réunis du 22 au 24 février à Brazzaville. Ils ont suggéré aux pays membres d'appliquer la Convention Marpol dans le domaine fluvial afin de promouvoir une coopération solide entre les États en matière de navigation.

La Convention Marpol, élaborée par l'Organisation maritime internationale, se charge de la prévention de la pollution marine par les navires, et qui porte sur tout type de pollution marine causée par les navires, le pétrole, les liquides et solides toxiques, les déchets, les gaz d'échappement..., qu'elle soit accidentelle ou fonctionnelle, volontaire ou involontaire.

Au cours des travaux, les experts ont apporté des ajustements au règlement commun relatif à la collecte, au dépôt et à la réception des déchets huileux et graisseux ainsi qu'aux directives de gestion des déchets issus des unités fluviales.

Les experts de la Cicos suggèrent aussi aux pays membres de capitaliser les modèles de suivi et de contrôle de la pollution réalisée par la marine marchande



La séance de travail des experts de la Cicos/Adiac

pour une transposition dans le domaine fluvial.

Dans le cadre collaboratif, ils ont conseillé de mettre en place un cadre de concerta-

tion interministériel pour le suivi des déchets issus des unités fluviales et des stations de veille pour le suivi de la qualité de l'eau au niveau

des plateformes portuaires.

Les participants ont recommandé au secrétariat général d'organiser des réunions de partage d'expériences entre

les pays de l'espace Cicos et de mobiliser les financements en vue d'appuyer le Congo dans la mise en œuvre de la directive ainsi que des règlements communs. Ils ont, en outre, exhorté les pays à poursuivre la réflexion sur la redevance et les sanctions à appliquer aux bâtiments pour la réception de leurs déchets et lorsqu'il enfreint aux présentes dispositions. Les participants ont également recommandé de mettre en place une procédure d'évaluation des moteurs utilisés par les bâtiments afin de lutter contre la pollution atmosphérique.

Au terme des travaux, Michel Adoua, conseiller à la navigation fluviale et chargé de la Cicos, a exprimé son satisfecit et réitéré davantage le soutien des autorités du Congo à l'initiative.

Fortuné Ibara

OFFRE D'EMPLOI

Une société implantée en République du Congo et spécialisée dans les activités d'essai, de contrôle et d'analyse de qualité (vérification de conformité), recherche un Responsable des ventes et du marketing satisfaisant aux critères suivants :

- est titulaire d'un diplôme dans le domaine du marketing et/ou de la vente
- justifie d'une expérience professionnelle préalable dans les domaines susvisés, d'une part et en matière de gestion des relations avec la clientèle dans l'industrie des technologies de l'information et de la communication ou dans le secteur de la logistique, d'autre part
- a une bonne connaissance des pratiques commerciales internationales
- lit, écrit et parle le français et l'anglais de manière fluide

Le candidat doit en outre avoir une bonne compréhension des intervenants et des exigences du programme ainsi qu'une bonne connaissance des concepts de certification de produits et de normalisation industrielle, y compris l'élaboration et/ou la mise en œuvre de normes internationales (ISO, IEC, EN, ANSI, ASTM, etc.).

Le candidat doit être motivé et organisé, de même qu'avoir de bonnes compétences en communication. La mission du Responsable des ventes et du marketing consistera à :

- développer les stratégies de marketing et de vente
- diriger les ventes et les activités commerciales avec les importateurs en coopération directe avec les bureaux CC, qui travaillent avec les exportateurs
- assurer la gestion de la relation client B2B Ses principales tâches seront les suivantes :
- marketing/commercialisation :

travailler avec le groupe Marketing sur la promotion de l'utilisation de KAIROS (CRM) localement

contribuer aux prospects, publications et webinaires organisés pour le contrat VOC (vérification de conformité) assister aux réunions mensuelles de communication et de marketing de groupe

•vente :

identifier de nouvelles opportunités et les convertir
organiser et encourager la vente croisée avec les CC sur l'ensemble du réseau
maintenir à jour la base de données des importateurs assister aux réunions de vente avec le directeur, les chambres de commerce, le mécénat, les associations de transitaires, etc.
surveiller la part de marché et aider à maintenir une croissance durable planifier les visites aux clients en faisant la promotion du réseau de l'entreprise

•soutien:

enregistrer les plaintes et les demandes de renseignements de nos clients locaux
échanger avec le responsable technique et des opérations

Lieu d'exercice de l'emploi: Pointe-Noire avec possibilités de déplacements sur Brazzaville.

Composition du dossier :

- curriculum vitae
- lettre de motivation (manuscrite)
- copie certifiée conforme du diplôme demandé
- copie du certificat de travail, le cas échéant
- copie du récépissé d'inscription à l'ONEMO

Les dossiers doivent être déposés au plus tard le 18 mars 2022, à l'adresse suivante :

« A l'attention de Monsieur le Directeur Général
PricewaterhouseCoopers Tax & Legal
88, avenue du Général de Gaulle
B.P.: 1306, Pointe-Noire »

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

Reprise annoncée des activités

Le gouvernement congolais vient d'ordonner la relance des activités du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH5) suspendu depuis près de deux ans. La coordination nationale du RGPH5, qui s'est réunie le 25 février à Brazzaville, entend mobiliser les partenaires techniques et financiers pour « un accompagnement conséquent ».

La coordination nationale du recensement s'est réunie en session extraordinaire pour évaluer l'état d'avancement de l'opération, les difficultés rencontrées par l'administration en charge de cette campagne, y compris les défis à relever en termes de mobilisation de ressources financières et d'autres aspects techniques. Officiellement, le retard dans l'exécution de cette opération est dû à la pandémie de covid-19 et la mobilisation du financement. L'exécution du RGPH5 devrait aborder sa phase cruciale cette année, à savoir le dénombrement principal de la population nécessitant la descente



Les membres de la coordina

des agents recenseurs auprès des ménages. Selon la coordination nationale, les précédentes phases ont été déjà exécutées, telles que l'évaluation du précédent recensement (2007); l'élaboration des documents méthodologiques et techniques; le recensement pilote; l'éva-

luation du recensement pilote et la réalisation de la cartographie censitaire générale.

En tant qu'organe d'orientation stratégique et de décisions, la coordination est composée des ministères sectoriels, parmi lesquels l'Économie et le Plan, les Finances, la Construction

et l'Urbanisme, l'Intérieur, la Défense, la Justice, l'Administration du territoire...

Les résultats de ce recensement sont indispensables pour le suivi-évaluation du Plan national de développement 2022-2026, a estimé Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Ba-

backas, la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.

« Le suivi et l'évaluation des plans et programmes visant le bien-être de la population exigent la production et la diffusion des données fiables et récentes. La finalisation des travaux du 5e recensement général de la population permettra au gouvernement, aux partenaires au développement et aux acteurs du secteur privé de disposer des informations chiffrées sur l'effectif global de la population, sa répartition spatiale ainsi que sur ses caractéristiques », a-t-elle précisé.

Fiacre Kombo

ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Congolaise des panneaux solaires confrontée au manque de financement

Lancée le 24 novembre 2011, la Congolaise des panneaux solaires (Copasol), située à Edou, dans le département de la Cuvette, peine à être mise en œuvre. Une situation qui interpelle de plus en plus la représentation nationale.

Le député de la troisième circonscription électorale de Ouenzé, Romarick Jules Embounou Oyo, a interpellé le 25 février, au cours de la séance de questions orales avec débat au gouvernement, le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes sur la situation de l'usine Copasol. Fruit de la coopération sino-congolaise, la Copasol est une société anonyme au capital de 1 820 000 000 FCFA, réparti entre l'Etat congolais (65%) et la société chinoise ZTE Corporation (35%). La capacité de production installée est de 50MW, soit 120 panneaux solaire par heure. « A quel niveau d'avancement se trouvent les travaux de cette unité de production ? Au moment où notre pays se lance avec détermination dans la diversification économique; pouvons-nous compter sur la présence des panneaux solaires sur le marché des énergies renouvelables aux niveaux national et sous-régional, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives d'emplois stables pour les jeunes congolais ? », s'est interrogé l'élu du peuple.

Répondant à ces deux questions, le ministre en charge du Développement industriel a rappelé que la construction était entièrement terminée et des essais de production ont été réalisés de manière concluante sur les différentes lignes. « En l'absence de financement pour couvrir le besoin estimé à environ 3 800 000 000 FCFA, l'usine est en arrêt depuis 2019. Le gouvernement explore actuellement toutes les possibilités pouvant amener dans le capital d'autres partenaires. En attendant de conclure définitivement avec des partenaires identifiés, le gouvernement a inscrit dans le PND 2022-2026 un appui à la société Copasol », a déclaré Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, précisant que cela traduisait l'intérêt des autorités dans la production des panneaux solaires et les énergies alternatives.

Notons que ce projet, appuyé par le gouvernement, prévoyait initialement la création de 400 emplois, dont 320 dédiés à la production, 40 pour des techniciens spécialisés après une formation, et 40 autres pour la gestion administrative de la société. Cette usine possède également trois lignes de production et créera 1 000 emplois indirects lorsque le marché sera développé.

Parfait Wilfried Douniama

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Le budget exercice 2022 revu à la baisse

Le budget du Conseil départemental et municipal de Brazzaville est passé de 39 312 466 909 FCFA en 2021 à 35 362 731 677 FCFA en 2022, soit une baisse de -10,05% (3 949 735 232 FCFA).

Le budget 2022 de la mairie de Brazzaville a été adopté le 25 février lors de la clôture de la dixième session ordinaire budgétaire. Dieudonné Bantsimba, président du Conseil départemental et municipal de la ville, a estimé que le budget adopté est un budget prudent aux objectifs réalistes. Pour lui, ce budget est bâti autour des stratégies permettant de relever les défis connus et de traduire dans les faits le plan d'action pour cette nouvelle année. « Nous avons massivement adopté ce budget en raison des grandes ambitions dont il est porteur. Il s'agit notamment des objectifs d'amélioration des recettes municipales, de satisfaction des besoins fondamentaux des Brazzavillois et de partition à la réduction de la pauvreté dans notre ville », a déclaré le maire de Brazzaville.

Outre le budget, d'autres affaires inscrites à l'ordre du jour, notamment l'examen du projet du programme d'investissement et celui de délibération portant dénomination de l'avenue Gandhi Mahatma, ont été adoptées. S'agissant du projet de délibération fixant le taux de la taxe sur les hydrocarbures dans le ressort territorial de la commune de Brazzaville, il a été retiré pour approfondissement



des différentes pistes.

Evoquant le point sur les recettes fiscales, Dieudonné Bantsimba a déclaré: « En matière de recettes, nous ne pouvons qu'encourager et soutenir la volonté de l'administration municipale d'élargir et de maîtriser l'assiette fiscale ainsi que de moderniser la gestion des finances communales ».

Au terme de cette session, dix recommandations ont été formulées par les conseillers départementaux et municipaux. Il s'agit, entre autres, de la mise en place d'une commission multipartite composée de la mairie de Brazzaville, de la direction générale des hydrocarbures, des impôts et du Trésor public ; la mise en place d'un nouveau dis-

positif de reversement des taxes collectées à la recette municipale ; la relance de l'exploitation du cimetière de Mont-Barnier; la dotation de la direction de la promotion économique des moyens de sa politique, etc.

A cet effet, Dieudonné Bantsimba a émis le souhait que l'administration municipale dispose de meilleures conditions possibles pour exécuter à la hauteur du possible les objectifs qui lui sont assignés. « Nous devons continuer à consentir des efforts pour persuader davantage ceux qui arrivent encore à se faufiler à travers les mailles du filet fiscal et parafiscal de Brazzaville à s'acquitter de leurs taxes conformément à la loi », a-t-il indiqué.

Gloria Imelda Lossele

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Une démarche pour apurer les arriérés de vacation

Lors des questions orales avec débat au gouvernement, le 25 février à Brazzaville, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, a éclairé l'opinion sur le plan de recrutement des vacataires ainsi que sur le paiement progressif des heures de vacation.

La question du député Jean de Dieu Kourissa à la ministre en charge de l'Enseignement supérieur a reposé sur le fait que l'Université Marien-Ngouabi regorge plus de vacataires que d'enseignants permanents. En plus, les vacataires ne sont pas payés en temps raisonnable, d'où les menaces de grèves à répétition qui impactent négativement la qualité de la formation des étudiants.

« Nous nous sommes fixés pour objectif le paiement progressif des heures de vacation. Le gouvernement travaille actuellement sur le dossier dans un dialogue ouvert avec les syndicats de l'Université Marien-Ngouabi », a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

L'augmentation exponentielle du nombre d'étudiants a justifié le recrutement d'un plus grand

nombre d'enseignants-vacataires qui est passé de 939 lors de l'année académique 2016-2017 à 1379 pour l'année académique 2021-2022, selon les chiffres évoqués par la ministre. Cette évolution, a-t-elle poursuivi, s'est accompagnée d'un recrutement plus limité d'enseignants permanents. « L'on compte aujourd'hui, en effet, un total de 829 enseignants permanents et chargés d'enseignement technique et professionnel », a fait savoir Edith Delphine Emmanuel.

Elle a, par ailleurs, indiqué que la décision de recruter des chargés d'enseignements technique et professionnel contribuera, à terme, à la diminution du nombre de vacataires. « Les chargés d'enseignement technique et professionnel sont des doctorants recrutés par l'université afin de participer au service de l'enseignement supérieur. Ils interviennent notamment



au niveau des travaux dirigés. Une fois leur thèse soutenue, les chargés d'enseignement technique sont reversés dans le statut de l'université

La ministre de l'Enseignement supérieur et devient des enseignants chercheurs », a précisé Edith Delphine Emmanuel.

Il convient de rappeler que les

enseignants vacataires sont recrutés par contrat et sont soumis à un statut précaire qui, pour certains, précède le recrutement en qualité d'enseignants-permanents, lorsqu'il y a ouverture de postes budgétaires. Le fait d'avoir assuré par le passé des vacations est un élément favorable à tout candidat au recrutement en qualité d'enseignant permanent. Dans cette hypothèse, le statut de vacataire peut être assimilé à une période probatoire. « Nous venons d'établir un besoin de recrutement au niveau de l'université du fait des départs à la retraite en 2022, 2023, 2024. Dès lors que les conditions financières seront réunies, les vacataires qui rempliraient les conditions nécessaires pourraient être recrutés », a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Rominique Makaya

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Des échanges sur l'accélération de la transformation numérique de l'Afrique

La cinquième réunion du Conseil des ministres en charge des Technologies de l'information et de la Communication (TIC) de l'Alliance Smart Africa, tenue le 25 février à Brazzaville, a été l'occasion de faire le point des progrès réalisés sur certains projets clés, en vue de la transformation numérique du continent pour son développement socio-économique.

La réunion des ministres en charge des TIC leur a permis d'aborder plusieurs points, à savoir l'avancée des projets de Datacenter écologique de smart Africa ; la connectivité aux communautés de ladite organisation ; le projet d'achat en gros des capacités d'internet et les directives sur la protection des données ainsi que la confidentialité pour les Etats membres de l'alliance ; la connectivité intra-africaine ; la boîte à outils pour le développement des start-up africaines dans le domaine des TIC ; le développement de la stratégie triennale de Smart Africa (2023-2025), etc.

En effet, cette rencontre entre les ministres des Etats membres de Smart Africa a permis de mutualiser les efforts pour exploiter les technologies et l'innovation numériques, afin de transformer les sociétés et les économies africaines en vue de promouvoir l'intégration de l'Afrique, de générer une croissance économique inclusive, de stimuler la création d'emplois, d'éliminer la fracture numérique et d'éradiquer la pauvreté pour garantir les avantages de la révolution numérique pour le développement socioéconomique.

Selon Lacina Koné, directeur général de Smart Africa, cette réunion est l'unique occasion pour ces derniers de prendre des décisions communes en matière de souveraineté des pays membres.



Des participants à l'ouverture de la cinquième réunion du Conseil des ministres en charge des TIC de Smart Africa/Adiac

A en croire ses propos, cette session de travail est l'opportunité d'échanger sur l'état d'avancement des principaux chantiers, parmi lesquels l'accord établissant l'alliance Smart Africa par les Etats membres, le statut des projets phares au sein de l'alliance et sur la prochaine stratégie triennale 2023-2025 de l'organisation.

« En parlant de l'accord établissant l'alliance Smart Africa, approuvé lors de la 4e et dernière réunion du Conseil des ministres des TIC, il a été adopté et authentifié avec succès par le Conseil d'administration de Smart Africa. Ce dernier entrera en vigueur après sa ratification par au moins cinq Etats membres. Nous vous invitons

donc à œuvrer pour la ratification de cet accord auprès de vos pays respectifs dans les meilleurs délais car il est essentiel au bon déroulement de nos activités », a indiqué Lacina Koné.

Abordant la question sur la stratégie triennale, Lacina Koné a signifié que cette nouvelle stratégie servira de boussole pour guider les actions de l'alliance au cours des trois prochaines années. « Depuis la tenue du dernier Conseil, nous avons vu la majorité de nos projets entrer en phase de mise en œuvre et cela commence à produire de réels impacts pour nos Etats membres. Le rôle du Conseil des ministres est primordial pour le succès de nos projets et doit

permettre d'accélérer la mise en œuvre par le gouvernement de nos différentes initiatives au sein de Smart Africa, tout en protégeant l'intérêt de nos pays respectifs », a-t-il déclaré.

De son côté, saluant l'expertise ayant conduit à l'adoption de l'accord établissant l'alliance Smart Africa, le ministre congolais en charge des Postes, Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a invité les membres dudit conseil à œuvrer pour la ratification de cet accord par les parlements respectifs des Etats membres. « ... Notre Alliance compte à ce jour trente-deux Etats membres, soit 2/3 de l'ensemble des pays de notre continent. Il est de notre devoir

de tout mettre en œuvre pour accueillir le tiers restant afin qu'ensemble nous allons plus loin dans l'atteinte de nos objectifs communs, à savoir transformer numériquement l'Afrique pour son développement socio-économique », a-t-il fait savoir.

Née lors du sommet « Transform Africa », tenu à Kigali au Rwanda en 2013, l'alliance Smart Africa est un engagement novateur des chefs d'Etat et de gouvernement africains visant à accélérer le développement socio-économique durable sur le continent, en introduisant l'Afrique dans une économie de la connaissance, grâce à un accès abordable au haut débit et à l'utilisation des TIC.

Gloria Imelda Lossele

Ambassade de la République d'Angola en République du Congo

Démenti article Actu242.com-presse libre du Congo

C'est avec une vive inquiétude que l'Ambassade de la République d'Angola en République du Congo a pris connaissance de la nouvelle publiée sur les réseaux sociaux (RS), Actu242.com-presse libre du Congo, selon laquelle « l'Angola avait un plan d'invasion dans le Niari et le Kouilou pour couper le trafic d'armes entre le Congo et le FLEC. »

Cette nouvelle a été publiée au lendemain du retour de Luanda, d'une délégation congolaise conduite par Son Excellence le ministre de l'Intérieur et de l'Ordre public, où des entretiens fructueux ont eu lieu pour renforcer les relations d'amitié et de coopération entre le Congo et l'Angola.

La publication du pseudo article, en plus de dévaloriser les pourparlers tenus à Luanda, vise à détourner la population et l'opinion publique internationale afin de ne pas créditer la visite effectuée par le ministre congolais à Luanda.

Dans ce contexte, l'Ambassade d'Angola en République du Congo réitère que l'Etat et le gouvernement angolais sont régis par les principes élémentaires des Nations unies (NU) et de l'Union africaine (UA), en particulier l'intangibilité des frontières coloniales ; le respect de l'intégrité territoriale des autres Etats, étant la base de sa politique.

Vu le niveau des relations qui nourrissent les peuples d'Angola et du Congo, l'idée d'une telle invasion des régions précitées (Niari et Kouilou) n'est rien de plus qu'une invention des auteurs de cet article.

Brazzaville, le 24 février 2022

LE CHARGÉ D'AFFAIRES a.i.

GASPAR BOA ANDRÉ

Ministre Conseiller



CENTRAFRIQUE

Valentine Rugwabiza désignée à la tête de la Minusca

Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a annoncé, le 24 février, la nomination de la Rwandaise Valentine Rugwabiza comme sa nouvelle représentante spéciale à Bangui et cheffe de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca).

Valentine Rugwabiza succède à Mankeur Ndiaye du Sénégal qui a dirigé la Minusca depuis 2019. « Le secrétaire général est reconnaissant des services rendus par Ndiaye au peuple de la République centrafricaine pendant une période mouvementée et critique de son histoire. Son leadership a joué un rôle déterminant dans le soutien global de la Minusca aux élections géné-



rales tenues en 2020-2021 », souligne un communiqué de l'ONU.

La représentante spéciale de l'ONU a travaillé pendant plus de trente ans sur les questions de développement et de sécurité en Afrique, dans les secteurs public et privé en tant que membre du cabinet, haut diplomate du Rwanda accrédité auprès de plusieurs pays et organisations et haut responsable d'entités nationales, régionales et multilatérales.

Depuis 2016, Valentine Rugwabiza a été représentante permanente du Rwanda auprès des Nations unies et ambassadrice non

résidente du Rwanda en Colombie et en Jamaïque. De 2005 à 2013, elle a été directrice générale adjointe de l'Organisation mondiale du commerce à Genève. Auparavant, elle avait été représentante permanente du Rwanda auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des agences spécialisées des Nations unies, ainsi qu'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire du Rwanda en Suisse, de 2002 à 2005.

De 2014 à 2016, elle a été ministre des Affaires du Rwanda auprès de la Communauté de l'Afrique de l'est et membre de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'est. De 2013 à 2014, elle a occupé le poste de directrice générale du Rwanda Development Board et membre du cabinet.

Sa nomination intervient dans un climat de bonnes relations entre son pays et la Centrafrique. Le Rwanda, en effet, participe aux opérations de maintien de la paix par sa police et son armée depuis 2014. Dans la capitale Bangui, les casques bleus rwandais sont visibles aux points stratégiques, aux entrées des institutions de la République, dans le dispositif sécuritaire de hautes institutions du pays.

Notons que la Minusca compte près de douze mille militaires et représente une des opérations les plus coûteuses de l'ONU avec un budget annuel dépassant le milliard de dollars. La Centrafrique est classée deuxième pays le moins développé au monde par l'ONU. Ce pays a plongé dans une guerre civile sanglante après un coup d'État en 2013. Le conflit perdure mais a considérablement baissé d'intensité. Néanmoins, quelques parties du territoire national continuent d'échapper au contrôle de l'Etat.

Yvette Reine Nzaba

OFFRE D'EMPLOIS – AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE

L'Ambassade des Etats Unis à Brazzaville lance une campagne de recrutement du 25 Février au 11 Mars 2022, pour les postes suivants :

1. Welder (Soudeur)
2. Guard (Agent de Sécurité)
3. Radio/Telephone Technician (Technicien Radio/Telephone)
4. Janitor (Agent d'Entretien)
5. Administrative & Work Control Assistant (Assistant Administratif & Contrôle des travaux)

EXIGENCES DES POSTES & COMMENT POSTULER : Veuillez visiter le site web :

<https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms>

NB :

- Dans le but de créer un environnement accueillant pour tous, la mission américaine à Brazzaville invite les candidats de divers horizons à postuler.
- Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.



Audit externe des comptes du Comptoir Juridique Junior (CJJ)

Du 7 au 31 Mars 2022 / Avis à manifestations d'intérêt / Services de consultant

Audit externe du Projet NORAD/NICFI / Avis n°001/NORAD-NICFI/CJJ-CE/2022

Sélection d'un auditeur (cabinet ou personne physique) enregistré et inscrit au tableau de l'ordre des experts comptables, pour la réalisation de l'audit comptable et financier du projet « Encaissement et mise en œuvre effective du cadre juridique des droits des communautés locales et populations autochtones en République du Congo », financé par l'Agence Norvégienne de Coopération au Développement (NORAD/NICFI).

Exercice à auditer : Mai à Décembre 2021

Secteur : Société civile

Objectif de l'audit : exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet et de s'assurer que les ressources sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.

Le Comptoir Juridique Junior invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits dans les termes de référence.

- Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêts adressée au Secrétaire permanent du CJJ avec les coordonnées nécessaires
- Une présentation sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation sur l'organisation du cabinet ou des prestations réalisées pour les personnes physiques, référence de prestations similaires, etc.).

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la manifestation d'intérêt et autres informations supplémentaires à l'adresse suivante :

Comptoir Juridique Junior (CJJ)

42, rue Mayama (croisement avenue Mayamaya et rue Mayama) Moundali Brazzaville, République du Congo

06 977 43 53 / 05 568 93 36 / 06 956 38 26

Email : comptoirjuridique@gmail.com

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Tirer les leçons de la pandémie pour une reprise soutenue et inclusive



BANQUE MONDIALE

Abdoulaye Seck, Directeur des opérations de la Banque mondiale pour la République du Congo, le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, et la République centrafricaine.

Avec l'assouplissement du couvre-feu imposé depuis presque deux ans pour limiter la propagation de la COVID-19, les Congolais retrouvent un air de normalité en ce début d'année. Alors que 2022 devrait être l'année du retour tant espéré de la croissance, il est opportun de tirer les leçons de la pandémie pour une reprise économique soutenue et inclusive.

Comme tous les pays d'Afrique et du monde, la République du Congo a été durement frappée par la pandémie de la COVID-19. Les mesures restrictives prises par les autorités pour limiter la propagation du virus ainsi que la chute des prix et de la production du pétrole, dont l'économie du pays dépend fortement, ont durement impacté les activités. Le Produit intérieur brut (PIB) de la République du Congo s'est contracté de 7,9% en 2020, et les projections tablent sur une croissance toujours négative de -1,2% en 2021.

Ces difficultés économiques se ressentent évidemment dans le quotidien des populations, et en particulier dans celui des plus vulnérables, dont les femmes et les jeunes. Près de 300.000 Congolais se sont retrouvés en situation d'extrême pauvreté en 2020, amenant le taux de pauvreté de 48,5% en 2019 à 52,5% en 2020. Ce taux de pauvreté devrait atteindre 53,3% en 2021-2023, et le PIB par habitant ne devrait revenir aux niveaux d'avant COVID-19 que d'ici 2028, même avec une croissance moyenne de 5% par an à partir de 2024.

Il faudra donc des années pour résorber les effets de la pandémie sur la population congolaise et l'économie du pays. Alors comment peut-on tenir compte des leçons tirées de la pandémie pour soutenir une relance inclusive et protéger en particulier les populations les plus vulnérables ?

Renforcer le système de santé

Dès les débuts de la pandémie, la Banque mondiale a réagi promptement pour renforcer la réponse sanitaire et les systèmes de santé. Le projet de Riposte d'Urgence contre la COVID-19 (PRUC-19), financé à hauteur de 23,3 millions de dollars, a permis de renforcer les capacités de test, de fournir des équipements médicaux et de laboratoire, et de renforcer les capacités techniques des agents de santé, des agents communautaires et des autres personnels. Le projet a également permis l'achat et la distribution de vaccins et l'appui à la campagne de sensibilisation des communautés.

Par ailleurs, le projet de Renforcement du Système de Santé « Kobikisa » (« sauver » en langue lingala), d'un montant de 50 millions de dollars, vise à promouvoir un meilleur accès aux services essentiels de santé pour les populations, et à améliorer le rendement et la capacité du système de santé sur le moyen et long terme.

A l'échelle régionale, près de 200 millions de dollars ont été déployés à travers le programme Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies ou REDISSE (Regional disease surveillance systems enhancement) pour renforcer la collaboration entre les 16 pays participants en Afrique de l'Ouest et Centrale y compris la République du Congo et offrir une meilleure protection face aux maladies à un demi-milliard de personnes.

Généraliser l'accès aux vaccins

Alors qu'à ce jour 11% seulement de la population congolaise est entièrement vaccinée et que le Gouvernement exige désormais la présentation d'un certificat de vaccination pour accéder aux services publics et circuler dans le pays, nous devons travailler à un meilleur accès aux vaccins. La généralisation de l'accès aux vaccins est essentielle pour éviter de mettre sous pression le système sanitaire ainsi que toute l'économie. C'est pour cela que nous travaillons avec nos partenaires à fournir un appui matériel et un effort de sensibilisation à la vaccination.

Dans le cadre de l'initiative de l'Équipe spéciale de l'Union Africaine pour l'acquisition de vaccins en Afrique (African Vaccine Acquisition Task Team, AVATT), le Groupe Banque mondiale soutient la campagne vaccinale, y compris l'acquisition de vaccins et la sensibilisation des populations.

Aider les plus vulnérables à se relever des conséquences socio-économiques de la COVID-19

La crise de la COVID-19 n'est pas que sanitaire. Les populations sont également très affectées économiquement. Dans un pays dont 45% de la population a moins de 18 ans et 65% a moins de 30 ans, le chômage qui était déjà prévalent, s'est aggravé avec la pandémie. La flambée des prix des denrées alimentaires a rendu la vie encore plus difficile aux populations déjà durement éprouvées avant la pandémie.

Nous devons nous assurer que la reprise économique ne laisse pas de côté les plus vulnérables. A travers le Projet Lisungi de Riposte d'Urgence à la COVID-19 (PLRUC), près de 207 000 ménages à travers le pays ont déjà bénéficié d'une allocation d'urgence d'un montant de 50 000 FCFA. Le but est de toucher plus de 250 000 ménages au total à travers un financement de 50 millions de dollars.

Diversifier l'économie congolaise et miser sur les ressources humaines

La contraction de l'économie de la République du Congo au cours des deux dernières années a été aggravée par la dépendance au pétrole. Même si les prix du pétrole sont de nouveau à leur niveau d'avant la pandémie, leur volatilité met l'économie congolaise sous une pression constante. Il est donc nécessaire de promouvoir la diversification de l'économie du pays pour limiter les vulnérabilités. C'est pour cela que nous continuons à appuyer les secteurs primordiaux tels que l'agriculture, notamment en encourageant l'introduction de technologies pour augmenter la productivité, et la prise en compte des facteurs climatiques et considérations environnementales afin d'accompagner le Congo dans la diversification de son économie.

La Banque mondiale et tous les partenaires de développement doivent également soutenir le secteur privé, sans lequel le développement n'est pas possible. La population congolaise, et la jeunesse en particulier, est très dynamique et créative. Les efforts du gouvernement congolais pour la simplification et la digitalisation de la création d'entreprises vont dans le bon sens et sont à saluer.

Après la mobilisation de toutes les forces vives pour répondre à l'urgence de la pandémie, il est maintenant temps de capitaliser sur les leçons apprises pour orienter le pays sur la voie de la reprise et garantir ainsi un avenir meilleur pour tous.

Contacts :

À Brazzaville :

Armél Samoue, +242 06 809 08 80,

asamoue@worldbank.org

Pour plus d'informations, visiter le site: <http://www.banquemondiale.org/congo>

Rejoignez-nous sur Facebook :

<https://www.facebook.com/BMAfrique>

Suivez notre actualité sur Twitter :

https://twitter.com/bm_afrique

Retrouvez-nous sur YouTube :

<http://www.worldbank.org/africa/youtube>

Écoutez nos podcasts :

<https://www.banquemondiale.org/fr/news/video/2020/04/03/afronomics-a-podcast-series>

TRIBUNE

Conclusions du Conseil européen sur l'agression militaire russe contre l'Ukraine

Principales conclusions des chefs d'Etat et de gouvernement des 27 Etats membres de l'Union européenne (24 février 2022) sur l'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine.

Le Conseil européen condamne avec la plus grande fermeté l'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Par ses actions militaires illégales, la Russie viole de façon flagrante le droit international et les principes de la charte des Nations unies, et porte atteinte à la sécurité et à la stabilité européennes et mondiales. Le Conseil européen souligne que cela inclut le droit de l'Ukraine de choisir son propre destin. La Russie porte l'entière responsabilité de cet acte d'agression ainsi que de toutes les destructions et pertes de vies humaines qu'il entraînera. Elle devra répondre de ses actions.

Le Conseil européen appelle la Russie à cesser immédiatement ses actions militaires, à retirer sans condition toutes ses forces et équipements militaires de la totalité du territoire ukrainien et à respecter pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international. Il demande à la Russie et aux formations armées qu'elle soutient de respecter le droit humanitaire international et de cesser leur campagne de désinformation et leurs cyberattaques.

Le Conseil européen déplore les tragiques pertes de vies humaines et souffrances engendrées par l'agression russe. Il exprime sa solidarité avec les femmes, les hommes et les enfants dont les vies ont été touchées par cette attaque injustifiée et injustifiable. Il appelle la Russie et les formations armées qu'elle soutient à permettre un accès de l'aide humanitaire sûr et sans entrave à toutes les personnes qui en ont besoin.

L'Union européenne (UE) a réagi avec rapidité et détermination face à la reconnaissance des entités séparatistes autoproclamées de l'Ukraine par la Russie et au déploiement de ses forces armées en adoptant des mesures pour y répondre. Le Conseil européen marque aujourd'hui son accord sur de nouvelles mesures restrictives qui auront des conséquences lourdes et massives pour la Russie consécutivement à ses actions, en coordination étroite avec nos partenaires et alliés. Ces sanctions concernent le secteur financier, les secteurs de l'énergie et des transports, les biens à double usage ainsi que le contrôle des exportations et le financement des exportations, la politique des visas, des inscriptions supplémentaires de ressortissants russes sur les listes et de nouveaux critères d'inscription sur les listes. Le Conseil adoptera sans tarder les propositions élaborées par la Commission et le haut représentant.

Le Conseil européen réaffirme qu'il soutient sans réserve l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières reconnues au niveau international. Il invite tous les pays à ne pas reconnaître les deux entités séparatistes autoproclamées, et à ne pas les soutenir ou les aider de quelque manière que ce soit.

L'UE est unie pour manifester sa solidarité avec l'Ukraine et, avec ses partenaires internationaux, elle continuera à apporter son appui à ce pays et à sa population, y compris par un soutien supplémentaire sur le plan politique, financier, humanitaire et logistique ainsi que par une conférence internationale des donateurs. À la suite de la décision prise en décembre 2016 par les chefs d'Etat ou de gouvernement de l'UE, le Conseil européen prend acte des aspirations européennes de l'Ukraine et de son choix de se tourner vers l'Europe, conformément à l'accord d'association.

Le Conseil européen est fermement convaincu que le recours à la force et à la coercition pour modifier les frontières n'a pas sa place au vingt-et-unième siècle. Les tensions et les conflits devraient être résolus exclusivement par le dialogue et la diplomatie. Elle continuera de se coordonner étroitement avec ses partenaires et alliés, au sein des Nations unies, de l'OSCE, de l'Otan et du G7.

Le Conseil européen restera saisi de la question.

RUSSIE/UKRAINE

La guerre aux portes de l'Europe

Dans la nuit du 24 février, les forces russes ont lancé une opération militaire contre l'Ukraine. Des explosions ont été entendues près des principales villes ukrainiennes, dont la capitale. L'idée qu'une nouvelle guerre puisse avoir lieu en Europe inquiète. Rappel des faits.

Les responsables de l'Union européenne (UE) ont appelé à agir avec détermination pour éviter que la crise en Ukraine ne dégénère en une nouvelle guerre aux conséquences dévastatrices pour le monde entier. Certains parlent de régression historique dangereuse. « L'UE doit s'attaquer aux racines de tous les problèmes qui traversent et affectent l'Ukraine et ses frontières orientales depuis longtemps. L'objectif principal doit être la construction de la paix et de la sécurité de l'Atlantique à l'Oural, également par le biais d'un véritable processus de désarmement », a déclaré un responsable européen qui a préféré garder l'anonymat. La Russie a effectué des frappes contre les infrastructures militaires et garde-frontières ukrainiens, a indiqué le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Kiev a appelé la communauté internationale à « agir immédiatement » alors qu'une réunion d'urgence des ambassadeurs de l'Otan s'est tenue après le lancement de l'offensive russe.

Kiev appelle la communauté internationale à « agir immédiatement »

L'armée russe a assuré viser les sites militaires en Ukraine, où Moscou a lancé une opération militaire, ont rapporté les agences de presse russes. « Les infrastructures militaires, les installations de défense aérienne, les aérodromes militaires et l'aviation des forces armées ukrainiennes sont mis hors d'état de nuire avec des armes de haute précision », a indiqué le ministère russe de la Défense, cité par TASS. L'opération russe en cours dans plusieurs villes d'Ukraine

visé à « détruire l'État ukrainien, s'emparer de son territoire par la force et établir une occupation », a estimé dans un communiqué le ministère ukrainien des Affaires étrangères. Kiev a également appelé la communauté internationale à « agir immédiatement ». « Seules des actions unies et fortes peuvent arrêter l'agression de l'Ukraine par Vladimir Poutine », ajoute le communiqué. « Pas de panique, nous allons vaincre », a déclaré le président Volodymyr Zelensky aux Ukrainiens.

Vives réactions après l'opération militaire russe

« La Russie a fait le choix de la guerre. La France condamne dans les termes les plus forts le déclenchement de ces opérations », a dénoncé l'ambassadeur de France à l'ONU, Nicolas de Rivière. Cette décision, « au moment même où ce Conseil est réuni, illustre le mépris dans lequel la Russie tient le droit international et les Nations unies », a-t-il ajouté. « Nous appelons la Russie à respecter le droit international humanitaire en toutes circonstances, nous appelons à la protection et au respect de tous les civils », a-t-il également lancé.

Le chancelier allemand Olaf Scholz a qualifié l'opération militaire russe lancée en Ukraine de « violation éclatante » du droit international, parlant d'une « journée sombre » pour l'Europe toute entière, alors que la Russie se dit « être dans son droit ». « L'Allemagne condamne de la manière la plus ferme cet acte sans scrupules du président Vladimir Poutine, notre solidarité va à l'Ukraine et à ses habitants », a ajouté le chancelier dans un com-

munié.

De son côté le président américain Joe Biden a dénoncé « l'attaque injustifiée » de la Russie contre l'Ukraine. « Le président Poutine a choisi (de lancer) une guerre préméditée qui entraînera des souffrances et pertes humaines catastrophiques », a-t-il dit dans un communiqué, assurant que « le monde exigerait des comptes de la Russie ». Pour le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le conflit déclenché par la Russie en Ukraine « doit s'arrêter maintenant », après une réunion en urgence du Conseil de sécurité. « Président Poutine, au nom de l'humanité, ramenez vos troupes en Russie! », a-t-il lancé.

Vladimir Poutine justifie l'« opération militaire spéciale » en Ukraine

Quant au président Vladimir Poutine, il a annoncé « une opération militaire spéciale », en dénonçant un « génocide » orchestré par l'Ukraine dans cette région, arguant de l'appel à l'aide des séparatistes, pointant du doigt la politique agressive de l'Otan à l'égard de la Russie, dont l'Ukraine serait l'outil. Il a expliqué vouloir « arriver à une démilitarisation et une dénazification de l'Ukraine », promettant de conduire « au tribunal ceux qui ont commis de nombreux crimes, responsables de l'effusion de sang de civils, notamment des citoyens russes ». Puis, il s'est adressé à ceux « qui tenteraient d'interférer avec nous. Ils doivent savoir que la réponse de la Russie sera immédiate et conduira à des conséquences que vous n'avez encore jamais connues ».

Noël Ndong



OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
 après une interruption momentanée de la ligne
 Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
 sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
 voyagez
 JUSQU'À
 MBOMO!!

Brazzaville
 ETOUMBI - KELLE

tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
 ETOUMBI - MBOMO

tous les

JEUDIS

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN TECHNICIEN DE LABORATOIRE

Une société agroalimentaire recrute un technicien de laboratoire conformément aux conditions ci-après

I. Description du poste

Sous l'autorité du Directeur d'usine, le Technicien de Laboratoire est chargé de :

- Réaliser l'échantillonnage et effectuer les analyses microbiologiques, physico-chimiques, chimiques et sensorielles ;
- Gérer les réactifs, produits chimiques et consommables de laboratoire ;
- Gérer le système documentaire du laboratoire ;
- Assurer le suivi et l'entretien des équipements de laboratoire ;
- Intervenir sur les lignes de production pour accompagner les opérateurs dans l'application des bonnes pratiques de production.
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

II. Qualifications et aptitudes

1. Profil du candidat

Le laborantin doit posséder au minimum un Bac +02 dans le domaine des

sciences et biotechnologie, avec des connaissances en microbiologie et en chimie.

2. Expérience

Justifier d'au moins 03 ans d'expérience dans un laboratoire

3. Compétences

Connaître les techniques et les bonnes pratiques de laboratoire, connaître le matériel de laboratoire ; Savoir rédiger un rapport d'analyse ; Savoir lire et appliquer un mode opératoire ou une procédure ; Connaître les règles d'hygiène et de sécurité ; Être apte à travailler de façon autonome.

4. Qualité du candidat

Discrétion, intégrité, rigueur, attrait pour les sciences, habileté manuelle, esprit analytique, sens de l'organisation et des responsabilités.

III. Pour nous contacter

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à :
n.recru2019@gmail.com

Préciser le media ou le numéro de parution de l'annonce dans l'objet de votre courrier de candidature.



HELLO LEGENDS !

“À la découverte des légendes africaines et du monde”

Chaque Vendredi

21.00

avec Mael-Anasthasie

EN AFRIQUE

CANAL+

CANAL 334

**EASY
TV**

by CANAL+
CANAL 3

EN FRANCE

free
CANAL 449

Molotov.TV

EN EUROPE

**my
BOUQUET
AFRICAIN**
by CANAL+

COUTUME

Plusieurs innovations majeures dans la gestion des chefferies

Le gouvernement de la République a validé le Plan d'actions prioritaires 2022-2024 qui permet de mieux encadrer les interventions des autorités coutumières dans leurs entités respectives et de nommer un secrétaire général aux Affaires coutumières.

La République démocratique du Congo compte au total 259 chefferies réparties sur l'ensemble du territoire national. Le Bas-Uélé et le Haut-Uélé sont les seules provinces à disposer chacune d'une quarantaine de chefferies. Depuis le 21 février, les chefferies du pays devront désormais se référer à l'unique cadre stratégique qui règle les interventions des différentes parties prenantes au développement. Il s'agit d'un grand pas vers la valorisation du travail des autorités coutumières dans leurs entités respectives. Pour beaucoup, le pouvoir coutumier n'est pas respecté comme il se doit. Pour la petite histoire, tout est parti d'un atelier qui a permis au vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, Daniel Asele Okito, de valider un document historique : le Plan d'actions prioritaires des affaires



L'encadrement sur les interventions des autorités coutumières DR

coutumières 2022 - 2024. Ce document va améliorer le rôle des autorités coutumières dans leurs entités respectives.

Du côté du gouvernement, l'on salue l'instauration de l'unique cadre programmatique fédérateur de référence du secrétariat général aux

Affaires coutumières. Celui-ci sera mis à la disposition des organisations de la société civile, des partenaires techniques et financiers

ainsi que des organisations au développement qui accompagnent l'administration des affaires coutumières dans l'accomplissement des missions qui lui sont dévolues par le gouvernement à travers son programme d'actions 2021-2023. Quant aux autorités coutumières, il s'agit bien d'une reconnaissance de leur travail. En fait, le document vient en solution aux différends entre les chefs coutumiers, entre ces derniers et leurs administrés. Il préconise notamment les mécanismes de prévention des conflits communautaires et intercommunautaires, qui permettront d'organiser de manière régulière les conférences nationales des autorités coutumières. Il est prévu aussi l'élaboration et la mise à jour de la cartographie coutumière pour permettre au pays de constituer une base de données du patrimoine coutumier.

Laurent Essolomwa

COVID-19

L'IATA appelle à la suppression de tous les obstacles au voyage

L'Association du transport aérien international (IATA) a publié des données montrant un élan croissant dans la reprise du transport aérien, mais déplore que les restrictions liées à la pandémie de covid-19 ne soient pas levées au même rythme.

Les statistiques de l'IATA montrent ces dernières semaines une forte augmentation des ventes de billets internationaux par rapport à 2019. Il s'agit là du taux d'augmentation le plus rapide depuis le début de la crise sanitaire. Le niveau des ventes, par rapport à la même période, est ainsi passé de 38% à 49% (entre le 25 janvier et le 8 février). Ce bond des ventes de billets internationaux survient alors que de plus en plus de gouvernements annoncent un assouplissement des restrictions de voyage : une enquête de l'IATA sur les cinquante principaux marchés mondiaux du transport aérien a révélé « l'accès croissant disponible pour les voyageurs vaccinés ». Selon un communiqué de l'IATA, « l'élan vers la normalisation du trafic s'accélère. Les voyageurs vaccinés ont le potentiel de voyager beaucoup plus avec moins de tracas qu'il y a quelques semaines. Cela donne à un nombre croissant de voyageurs la confiance nécessaire pour acheter des billets. Et c'est une bonne nouvelle », a déclaré Willie Walsh, directeur général de l'IATA. « Nous devons maintenant accélérer encore la suppression des restrictions de voyage. Bien que les progrès récents soient impressionnants, le monde reste loin des niveaux de connectivité de 2019. Treize des cinquante principaux marchés du voyage

n'offrent toujours pas un accès facile à tous les voyageurs vaccinés », a-t-il rappelé. L'IATA continue d'appeler à la suppression de tous les obstacles au voyage (y compris la quarantaine et les tests) pour les personnes entièrement vaccinées avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la santé; permettre un voyage sans quarantaine pour les personnes non vaccinées avec un résultat négatif au test d'antigène avant le départ ; supprimer les interdictions de voyager et accélérer l'assouplissement des restrictions de voyage, « en reconnaissant que les voyageurs ne présentent pas un plus grand risque de propagation de la covid-19 que sa présence déjà dans la population générale ».

Les restrictions de voyage ont eu de graves répercussions sur les personnes et sur les économies. Elles n'ont cependant pas stoppé la propagation du virus. « Il est temps de les retirer alors que nous apprenons à vivre et à voyager dans un monde qui présentera des risques de covid-19 dans un avenir prévisible. Cela signifie mettre un terme à la singularisation de la population itinérante par des mesures spéciales[...]. De nombreux gouvernements l'ont déjà reconnu et ont supprimé les restrictions. Beaucoup d'autres doivent suivre », a conclu Willie Walsh.

Noël Ndong

Le point sur la pandémie dans le monde

Nouvelles mesures, nouveaux bilans et faits marquants : un point sur les dernières évolutions de la pandémie de covid-19 dans le monde.

° **Le gouvernement de Hong Kong** a autorisé en urgence les médecins et infirmières de Chine continentale à venir exercer sur son territoire, craignant de voir son système sanitaire débordé par l'énorme augmentation des nouveaux cas.

° **Taiwan a dévoilé jeudi son plan** pour rouvrir, à partir du 7 mars, ses frontières aux voyageurs d'affaires et réduire la quarantaine pour toutes les arrivées, assouplissant ainsi les restrictions dans l'un des rares endroits qui, avec la Chine, continuent à suivre une stratégie zéro-covid.

° **Au Canada, le Premier ministre Justin Trudeau** a annoncé la fin des mesures d'urgence prévues dans la loi d'exception de la semaine dernière pour réprimer les manifestations anti-mesures sanitaires qui ont duré trois semaines. Le pays a approuvé le vaccin de la société biopharmaceutique canadienne Medicago et du laboratoire britannique GlaxoSmithKline, faisant de celui-ci le premier conçu dans le pays.

° **Aux Etats-Unis**, des dizaines de routiers et manifestants opposés aux mesures sanitaires mises en oeuvre contre la covid-19 ont formé dans le sud de la Californie un convoi qui devait traverser le pays pour aller protester à Washington, à 4 200 km de là.

° **L'Agence européenne des médicaments (EMA)** a approuvé jeudi l'utilisation du vaccin anti-covid de Moderna

pour les enfants de 6 ans et plus. Le sérum était jusqu'ici autorisé à partir de 12 ans au sein des vingt-sept pays de l'Union européenne. L'EMA a également donné son feu vert à la dose de rappel du vaccin anti-covid de Pfizer-BioNTech, appelé Comirnaty, pour les enfants de 12 ans et plus.

° **Le préfet de Guadeloupe** repousse l'application du pass vaccinal dans cette île des Antilles françaises à minima au 28 mars, au lieu du 7. Le pass vaccinal est obligatoire dans l'Hexagone pour certaines activités depuis le 24 janvier. Mais la loi prévoit que les préfets puissent définir un calendrier local d'entrée en vigueur lorsque les circonstances le justifient.

° **Le gouvernement marocain** a annoncé la réouverture des stades de football aux supporters, après deux années de compétition sans public en raison de la pandémie.

° **La pandémie a fait officiellement au moins 5,9 millions de morts** dans le monde depuis fin décembre 2019. En valeur absolue, les Etats-Unis sont le pays ayant enregistré le plus de décès (944 755), devant le Brésil (647 390), l'Inde (512 924) et la Russie (348 578). L'Organisation mondiale de la santé estime, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée à la covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui qui est officiellement établi.

AFP

TROPHÉES DES MÉDIAS AFRICAINS

Vingt-trois journalistes primés

A l'occasion de la première édition des Trophées des médias africains, organisée le 25 février au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, vingt-trois journalistes africains de radio et télévision, en provenance de onze pays, ont été sacrés pour la qualité de leur travail abattu au cours de l'année 2021.

Les trophées des médias africains sont une cérémonie panafricaine qui consacrera désormais, chaque année, les professionnels des médias sur le continent. Pour sa première édition, le jury continental a choisi de primer deux spécialités du journalisme dans l'audiovisuel, à savoir les meilleurs présentateurs de journaux à la radio et à la télévision des douze pays africains francophones ayant répondu à l'appel de Brazzaville.

Selon Adrien Wayi Lewy, président du Réseau panafricain des journalistes et aussi président du comité d'organisation de cet événement, c'est pour la première fois en Afrique que les professionnels des médias se retrouvent dans une capitale du continent pour parler de la presse africaine. « *Le Congo, qui n'est pas un pays prédateur de la liberté de la presse, est heureux de recevoir sur son sol les meilleurs professionnels des médias africains* », s'est-il réjoui tout en remerciant les partenaires et sponsors pour leurs différents apports à la réussite de cette soirée.

Une initiative saluée de tout cœur par Bélinda Ayessa, directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et marraine de l'événement. « *La démarche est d'autant plus appréciable qu'elle se donne comme objectif de pousser les journalistes à faire mieux*

ce qu'ils font déjà bien avec assiduité, passion, patience, jour et nuit et parfois dans des conditions difficiles. Félicitations à tous les récipiendaires », a-t-elle dit à l'endroit des lauréats.

C'est donc avec honneur, reconnaissance et fierté que les différents lauréats, dont quatorze femmes et neuf hommes, ont réceptionné tour à tour leurs prix. Le trophée de meilleur présentateur du journal parlé à la radio est respectivement revenu à Idrissa Cissé de la radio nationale guinéenne, Nolis Nduwimana de Radio culture au Burundi, Eric Ambago de Radio Top Congo en République démocratique du Congo (RDC), Mariano Nguema Esono de la radio nationale de Guinée équatoriale, Yénoukunme Houssou de Frissons radio de Bénin, Prudence Cheta Bile de la radio nationale camerounaise, Etienne Niare de radio Klédu de Bamako au Mali, Greta Matsanga de la radio nationale gabonaise, Iradukunda Michèle de Radio Magic au Rwanda, Souleymane Niang de radio futurs médias du Sénégal et enfin Arielle Tedy de la radio Trans-équatoriale du Congo-Brazzaville.

S'agissant du trophée de meilleure présentatrice du journal télévisé, les lauréats sont Mafering Camara de la télévision nationale guinéenne, Raissa Liliana Inamahoro



Une vue des officiels/Adiac

de Télé Isanganiro du Burundi, Julia Meya de Unifers télévision en RDC, Christobalina Abuantungu Okomo de Média télévision nationale de la Guinée équatoriale, Ricardo Loïc Kpekou de la chaîne publique ORTB du Bénin, Michael Tchikipio de Canal 2 international du Cameroun, Niania Aliou Traoré de la télévision nationale ORTM au Mali, Stévy Oyane Mezui de la télévision nationale gabonaise, Patrick Nyirida du Rwanda, Anouska Ba

Adama de Itelé du Sénégal et enfin Messhila Nzoussi de Télé Congo.

« Ce trophée est un encouragement à aller de l'avant, à relever d'autres défis. C'est vrai qu'on récompense aujourd'hui les meilleurs présentateurs de radio et télévision, je pense que pour être un bon présentateur, il faut être un bon reporter. Je remercie les organisateurs car l'initiative va stimuler davantage les journalistes à faire le travail comme il le faut.

Merci également à ma rédaction pour ce travail d'équipe que nous abattons chaque jour », a déclaré la Béninoise Yénoukunme, l'une des lauréates.

Les dés sont jetés pour la prochaine édition des Trophées des médias africains qui, peut-être, se déroulera dans une autre capitale africaine comme le souhaite le Réseau panafricain des journalistes, initiateur de l'événement.

Merveille Atipo

PRIX DÉCOUVERTES RFI

Les lauréats 2020 et 2021 en concert à Paris

Les artistes Wayé, de la République du Congo, gagnant du Prix Découvertes RFI 2020, et son successeur Alesh, de la République démocratique du Congo (RDC), lauréat 2021, se sont produits sur la scène du studio mythique 104 de la Maison de la Radio France et de la Musique, à Paris.

En respect de la jauge sanitaire, Radio France internationale (RFI) a organisé un concert unique pour les deux lauréats des trente-neuvième et quarantième éditions du Prix Découvertes RFI, le 24 février, à 19h, à la Maison de la Radio et de la Musique.

Par le biais d'une émission spéciale sur la toile et devant une forte assistance en présentiel, cette mise en avant de nouveaux talents musicaux du continent africain a permis aux deux lauréats, à la fois de recevoir leurs trophées respectifs, et d'exposer largement leur fresque musicale.

Succédant dignement aux trois artistes congolais de Brazzaville ayant déjà gagné le concours dans les années 1980, à savoir Casimir Zoba dit Zao, Mav Cacharel et Nzongo Soul, Wayé est monté le premier sur le podium, en artiste aguerri, prêt, avec ses musiciens, à peindre le mixage musical de la rive droite du fleuve Congo.

L'artiste rappeur/chanteur ayant eu ses premiers pas au sein du groupe



Wayé et Alesh sur la scène du studio 104 de la Maison de la Radio et de la Musique, Paris le 24 février 2022/DR

Bones Clique, devenu par la suite Révélation masculine au Beat street Awards en 2016 et Prix Beat Street Awards dans la catégorie Mixtape urbaine en 2017, s'est métamorphosé et a livré au public un travail riche en couleurs qui a convaincu et enflammé les mélomanes d'un soir. Le concert de Wayé en solo, initialement prévu courant 2021, n'avait pas pu se tenir à cause de la covid-19. Pour ce 24 février, extrait de son répertoire, il a interprété entre autres Mbok'Oyo, sorti en décembre

2019, avec lequel il s'était inscrit au Prix Découvertes RFI, pour terminer par Soulard de Zao. « *Un clin d'œil à nos aînés qui ont abattu un vrai travail nous permettant d'être là aujourd'hui sur des scènes mythiques* », a-t-il confié à la presse à l'issue de sa prestation. Comme pour l'ordre des lauréats au Prix Découvertes RFI, Alesh a succédé sur scène à Wayé. De son vrai nom Alain Chirwisa, Alesh est un artiste musicien, rappeur engagé et auteur-compositeur originaire de

la ville de Kisangani, en RDC. Il est donc le deuxième congolais, du côté de la rive gauche du fleuve Congo, à remporter ce prix après Céline Banza en 2019.

Sur scène, Alesh a assuré à son tour une prestation réussie. De lui, le public a retenu son franc-parler et ses textes acérés qui interpellent et revendiquent quand il le faut, un artiste engagé pour la défense des sans-voix pour dénoncer la mauvaise gestion de la société ainsi que fustiger certains vices devenus nor-

maux pour la population. Dès l'âge de 15 ans, il avait découvert, à travers le micro, un grand instrument de prise de parole et s'était lancé ainsi dans la chronique et la critique musicales à la Télévision nationale congolaise, aux côtés de Freddy Saleh.

À la presse, Alesh a tenu ces propos : « *Aujourd'hui, étant considéré comme un modèle au Congo, il est important pour moi de commencer à raconter mon histoire. Je me suis dit qu'il serait important d'enseigner tous nos drames à nos enfants, et de commencer par les plus jeunes. J'avais le choix entre écrire un livre et sortir un film, ou mettre sur pied ce projet de BD* ».

Pour l'instant, c'est sur la scène du studio 104 de la Maison de la Radio et de la Musique qu'il a choisi de laisser ses traces.

Tous les deux artistes scandent en chœur : « *Espoir et persévérance !* »

**Vanessa Ngema
et Marie Alfred Ngoma**

VIE ASSOCIATIVE

Wimacongo portée sur les fonts baptismaux

Les échanges ont eu lieu, le 25 février, au siège de la marine marchande, à Pointe-Noire, en présence de Christian Armel Nkou et Armelia Itoua Ndaké, respectivement directeur général de la marine marchande et coordonnatrice nationale de Wimafrica.

Wimacongo est une association professionnelle apolitique et laïque à but non lucratif. Représentation nationale de l'association Women in maritime in Africa (Wimafrica), elle réunit des femmes du secteur maritime du Congo. Au cours des retrouvailles, les femmes ont été édifiées sur la présentation et l'historique de Wimafrica et ont suivi la restitution des travaux liés à la participation du Congo à la conférence continentale Wimafrica de novembre 2021 à Lomé, au Togo.

Ces assises ont, en outre, permis la mise en place des commissions de travail, en vue de préparer les événements, courant les mois de mars et de mai, notamment les célébrations de la Journée internationale de la femme, le centenaire de la ville de Pointe-Noire et la Journée des femmes du secteur maritime.



Des participants à la réunion/Adiac

Ainsi, les membres du bureau exécutif et les présidents des comités techniques de Wimacongo ont été présentés aux participants à la rencontre. Dans son mot de circonstance, le directeur général de la marine marchande a exhorté les femmes de cette association à donner le meilleur d'elles mêmes afin de relever les grands défis qui permet-

tront ainsi aux Congolaises, en général, et particulièrement aux membres de cette association d'occuper des postes de responsabilité dans différents secteurs au Congo et en Afrique.

Pour sa part, la coordonnatrice nationale de Wimafrica a rappelé quelques objectifs que se fixe son association, à savoir mettre en synergie les

organisations de femmes du secteur maritime au Congo, afin d'optimiser leur potentiel d'action et de contribuer au développement de l'économie nationale ; servir d'interface et favoriser le dialogue entre les organisations des femmes, les pouvoirs publics, les institutions africaines, dont Wimafrica et les institutions internationales agissant sur les

questions de l'autonomisation des femmes du secteur maritime ; promouvoir la coopération, le partage d'expériences et la concertation entre les femmes du secteur maritime du Congo et les associations nationales regroupant ces dernières et autres.

« Il était question, au cours de cette première réunion, que les femmes de toutes les administrations publiques ou privées échangent sur les événements qui pointent à l'horizon, pour qu'ensemble nous puissions regarder comment faire pour la fête du 8 mars, le centenaire de la ville de Pointe-Noire et le 18 mai consacré à la femme du secteur maritime. Ainsi, une campagne d'adhésion sera prochainement lancée en vue d'intégrer les femmes d'autres secteurs d'activités en vue d'intégrer Wimacongo », a-t-elle expliqué.

Séverin Ibara

NÉCROLOGIE

MM. Kouenzé Edouard, Yombi, Ongagna, Okemba Henry et les enfants Ongagna ont la profonde douleur d'informer Djeif Ayessa Ndinga à Pointe-Noire, Alphonse Aya, Bernard Tséke-Tséke, Mme Atsono Agnès, Mboulé Elemba tous à Makoua, Henriette Ossona dans la Sangha et Casimir Itoua (Okougou Niama) au village Issabi sur l'axe Owando-Makoua, les amis et connaissances du décès de leur frère, oncle, père Jean Rigobert Ongagna, alias vieux Rigo, Koubou-Koubou (le couteau) ancien chef de service section Bâtiment au CFCO de Brazzaville, admis à la retraite, survenu le 15 février 2022 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°201 de la rue Moukoulou à Talangai. (Rfce : arrêt boulangerie vers l'école 18 mars, quartier petit chose). La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



La famille Tsiememissou et Stanislas Okassou ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Makoua, Brazzaville et Pointe-Noire, le décès de leur fille, sœur, nièce, cousine et mère Natacha Tsiememissou, survenu le 20 février 2022, à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°308 de la rue Loudima, non loin de l'avenue Mgr Benoit Gatsongo, ex-avenue des Chars, à Ouenzé.

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut effacer l'amour, l'affection ni les souvenirs d'un être cher. 28 février 2011-28 février 2022, voici déjà 11 ans jour pour jour qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui notre mère, tante, sœur et grand-mère Marie Noëlle Mamboula. En cette date de triste anniversaire, Mme Mpan Espérance Rodeine et toute la famille Mpan prient tous ceux qui ont connu l'illustre disparue et l'ont aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire pour continuer à confier son âme à l'Éternel. Des messes d'actions de grâces seront dites du lundi 28 février au mercredi 9 mars 2022 à 10h au mont Cardinal-Emile-Biyenda à Djiri. Que son âme repose en paix.



M. Philibert Malonga, deuxième adjoint au maire de la ville de Brazzaville, informe les membres des familles Mvimba et Mpanzou, les amis et connaissances, du décès de son épouse, Mme Berthe Malonga, survenu le vendredi 18 février 2022 à Brazzaville.

La veillée se tient sur l'avenue Gaston-Mpouiloulou (à 100 m de l'arrêt de bus marché Djiri pont). Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

ENTREPRENEURIAT

Des acteurs échangent sur les enjeux et défis

Les échanges ont eu lieu le 23 février à Pointe-Noire, à la faveur d'une conférence qui a réuni plusieurs acteurs du développement. Cette occasion, donnée par le cabinet SBV consulting, a permis aux participants de regarder ensemble les enjeux et défis liés à l'entrepreneuriat au Congo, en vue de rendre favorable l'écosystème entrepreneurial national et présenter certains dispositifs mis en place pour accompagner les entrepreneurs.

La conférence a eu pour invité spécial l'Anglais Jordan Mc Rae, ingénieur, inventeur et innovateur, diplômé de Stanford & Mit (Massachusetts institute of technology). Des porteurs de projets, entrepreneurs, chefs d'entreprise et autorités locales ont répondu présents à ce rendez-vous axé sur le thème «Entreprendre et innover au XXIe siècle». Un thème jugé d'une grande importance au vu des contextes économique, financier et sanitaire qui s'avèrent préoccupants dans le monde, en général, et au Congo, en particulier. Ce qui a conduit le cabinet SBV consulting à faire recours à des acteurs de développement du pays afin de regarder ensemble les enjeux et défis liés à l'entrepreneuriat au Congo.

En effet, de plus en plus de jeunes entreprennent dans le pays mais sont confrontés à des difficultés qui ont conduit à la disparition de plusieurs entreprises. En somme, l'écosystème entrepreneurial congolais n'est pas favorable à l'émergence de l'entrepreneuriat ni à l'éclosion des entreprises saines et viables. Parmi les causes épinglées à la conférence, il y a les pressions fiscales, le manque de marchés, de compétences et d'informations, des problèmes en matière de législation, la non applicabilité de certaines lois, de nombreuses charges informelles, etc. Plusieurs propositions



Photo de famille des conférenciers/DR

ont été faites pour changer la donne, entre autres, faire du secteur privé une force de propositions pour que les dispositifs mis en place par l'Etat aillent dans le sens des intérêts des entreprises; unir les entrepreneurs pour mieux se défendre...

Par ailleurs, il a été noté qu'en dépit du contexte difficile, des avancées ont été enregistrées. Par exemple, la mise en place par l'Etat de certaines structures telles le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des entreprises, l'Agence congolaise pour la création des entreprises pour accompagner les entrepreneurs et faciliter la création des entreprises. L'occasion a aussi permis aux cinq in-

tervenants à la conférence de partager leur expérience, mettre à disposition des outils et présenter des dispositifs mis en place par leurs structures en vue d'accompagner les entrepreneurs. Les intervenants ont été, entre autres, Luc Missindibazi, conseiller en technologie et innovation du Premier ministre, co-fondateur du Salon Osiane, qui a présenté ce salon et l'environnement dans lequel évolue les entreprises au Congo ; Didier Sylvestre Mavouenzela, président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire qui a exposé sur la plateforme «Liziba», créée dans le cadre du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales

II, qui met à disposition l'information économique. Les participants ont eu aussi droit à un exposé sur TotalÉnergie start-up center présenté par Princia Mizere, responsable de cet incubateur mis en place Par TotalEnergies EP Congo pour accompagner les projets. Philippe Bouity-Viaudo, directeur associé du cabinet conseil Obac a présenté les outils que sa structure a mis en place pour accompagner les entrepreneurs en matière de mobilisation des capitaux et de structuration des projets.

Pour ce qui est du thème de la conférence, «Entreprendre et innover au XXIe siècle», il a été mentionné qu'innover c'est répondre à un besoin.

L'entrepreneur du XXIe siècle doit, entre autres, créer de la valeur ajoutée, anticiper sur les besoins futurs, persévérer, s'approprier les nouvelles technologies, innover. Il doit aussi être résilient et penser autrement pour sortir des sentiers battus.

Les participants ont également suivi l'Anglais Jordan McRae qui a partagé son expérience sur la manière dont il a pu transformer une innovation en business. Estimant que les enjeux évoqués pendant la conférence pouvaient devenir des avantages, il s'est dit heureux de participer pour la première fois à un événement pareil au Congo. «Cela a été une belle opportunité pour comprendre les obstacles et les nouveaux enjeux en matière d'entrepreneuriat au Congo. Il n'y a pas mal de bonnes questions que je peux emmener chez moi pour y réfléchir. Ce que j'ai trouvé intéressant, c'est que les gens posent des problèmes et proposent en même temps des solutions», a-t-il relevé.

L'initiative du cabinet SBV consulting, qui «se veut être un catalyseur d'intelligence collective», a été saluée par les participants qui ont suggéré sa pérennisation. Répondant à la préoccupation, Serge Bouiti Viaudo, directeur général de ce cabinet, a confié que la structure entend organiser la conférence une fois tous les trois mois.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Vers la certification ISO 14001 version 2015

Dans la perspective d'atteindre la certification ISO 14001 version 2015, le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) a organisé, le 11 février, une campagne de sensibilisation du personnel à l'importance de l'implication ISO 14001 version 2015.

L'activité a eu pour dominance la communication de Séraphin Bhalat, directeur général du PAPN, sur le plan stratégique de cette infrastructure pour la période 2022-2026 et la sensibilisation sur le système de management de l'environnement par Jérôme Koumba, expert international QHSE.

Comprendre les enjeux et avantages de la protection de l'environnement et impliquer le personnel ; connaître les risques et impacts environnementaux, les outils de gestion et de management de l'environnement ; savoir comment organiser une démarche efficace et pertinente de management de l'environnement jusqu'à l'obtention de la certification ISO 14001, facteurs clés de succès ; connaître les bénéfices de la certification ISO 14001 plan stratégique pour la période 2022-2026 ont été les objectifs de cet atelier.

Le tout a été bâti autour de trois ambitions majeures (Faire du PAPN un port qui conforte sa position de transbordement, un poumon qui dessert l'hinterland de l'Afrique centrale, et enfin un smart port c'est-à-dire un port soucieux des défis environnementaux) se déclinant chacune en axe stratégique dont les leviers d'actions ont été clairement identifiés ainsi que les acteurs en charge de leur exécution, à savoir les cadres, agents de maîtrise et ceux d'exécution du PAPN.



Le consultant international QHSE, Jérôme Koumba, a fait une communication axée sur la sensibilisation de management de l'environnement. D'emblée, il a défini l'environnement comme le milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant l'eau, l'air, le sol/sous-sol, la faune, la flore, les humains et leurs interrelations. Il a ajouté que l'environnement a plusieurs fondamentaux concourant à sa protection (aspect environnemental, impact environnemental, conséquence environnementale). «L'aspect est donc la cause et l'impact est ainsi l'effet sur l'environnement», a dit Jérôme

Koumba. Il a énuméré les différentes catégories d'impacts qui sont la pollution de l'air, du sol/sous-sol, les nuisances (bruit, odeurs), les atteintes au paysage, la diminution des ressources naturelles, l'augmentation du volume des déchets solides et de la charge polluante (déchets liquides en instance d'élimination ou de traitement, c'est-à-dire en stockage).

Selon lui, plusieurs approches sont utilisées pour agir (approche réglementaire de gestion de l'environnement, approche volontaire de management environnemental...) avec pour constance la maîtrise de l'ana-

lyse a posteriori (analyse d'accidents et des situations d'urgence) et l'analyse a priori (étude d'impact environnemental et social, plan de gestion environnementale et sociale, analyse environnementale et déploiement de plans d'actions d'amélioration des performances environnementales), a expliqué l'orateur.

Tous ces enjeux maîtrisés, ajoutés à d'autres, concourent à l'atteinte de la norme ISO 14001 à laquelle le port aspire. «ISO 14001 est un outil de management et de gestion qui décrit les exigences que doivent respecter les organisations publiques ou privées pour faire la preuve de leurs performances environnementales. L'atteinte de ceci est un gage pour gagner de nouveaux marchés grâce à une image d'entreprise responsable, réduire les coûts à partir d'une meilleure gestion des déchets, une utilisation rationnelle de l'eau, de l'énergie et des matières premières et la prévention des pollutions et nuisances, etc. L'esprit d'équipe et la transversalité dans le travail constituent le gage de la réussite», a-t-il ajouté.

Avant de clôturer l'activité, le directeur général du PAPN a demandé au personnel de faire preuve de volonté et de courage, comme l'a suggéré Jérôme Koumba, pour que le PAPN atteigne la certification ISO 14001 version 2015.

HUMEUR

Des ravinements de terrain, un casse-tête !

Les ravinements de terrain sont aussi bien un casse-tête pour les pouvoirs publics que pour des citoyens habitant les zones concernées. Le constat qui se dégage, en temps pluvieux, est que rarement un mois ne passe sans que la population de ces zones ne lance son cri de détresse aux pouvoirs publics

Ces ravinements sont devenus monnaie courante dans des quartiers périphériques. Des glissements et fissurations de terrain sont causés aussi bien par des changements climatiques que par l'action incontrôlée de l'homme sur son environnement immédiat. En luttant contre les changements climatiques, on devrait aussi lutter contre ces causes anthropiques. Ces dernières années, des données météorologiques signalent que des excès enregistrés çà et là affectent nos sols, nos forêts, nos rivières, nos fleuves..., causant des angoisses, lamentations, pleurs et stress de la population.

Des quartiers comme Ngamakosso et Massengo à Brazzaville, Mongo-Mpoukou et Ngoyo à Pointe-Noire, sont des lieux de ces fameux spectacles où la population assiste avec tristesse comment des édifices s'écroulent à une vitesse exponentielle.

Au plan social, c'est surtout les moins nantis qui en font les frais. D'où des associations qui naissent ici et là pour appeler à l'assistance des pouvoirs publics. Parfois celles-ci s'organisent en vain en s'efforçant d'étouffer ces ravinements en jetant des sacs de sable, des épaves de voitures, des débris de tout genre et même en plantant des bambous de Chine. La situation de l'école Emeraude avec d'autres habitations environnantes qui s'étaient écroulées au quartier Mikalou, à Brazzaville, en est une illustration.

Les pouvoirs publics doivent agir de façon permanente à travers des aménagements continus de ces ravinements pour que la population victime retrouve un sourire.

A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

CINÉMA

Le film «Psychose» bientôt sur les écrans

«Psychose» est un film 100% congolais, dont la sortie en salle est prévue pour le 19 mai, à Canal Olympia de Brazzaville.

Le film «Psychose» a été réalisé par Joy Christ Mac. Les scénaristes Estelle De Mouk Ndinga et Michel Combo ont aussi participé au scénario avec le réalisateur. C'est un film qui relate l'histoire d'un jeune couple victime d'un drame, lors de son séjour en campagne. Il est pro-

duit par MytvCut et Titan Company. Un esprit ancestral parle à Sirlo, l'avertissant de ce qui pourrait leur arriver. Malheureusement, il ne croit pas à la superstition « *L'enfant, les mauvais esprits l'entourent car ils ne l'atteindront pas. Toi tu vois, tu médites, le sang coule ... Je ne veux plus que tu rencontres ce monsieur; tu arrêtes avec cette conerie ...* », répond-il à sa femme dans un extrait tiré du film.

Long-métrage à la fois passionné

et dramatique inspiré d'un vécu, le film à une durée d'1h20 mn est de type drame et thriller, tourné en 2021. Les scénaristes invitent, par ailleurs, le public à découvrir ce nouveau film qui est un produit congolais.

En dehors de «psychose», les artistes ont également écrit et joué dans différents films, notamment «Dabie», «Ancre», «Paradoxe», etc.

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 22e journée, 1ère division

Chandrel Massanga n'était pas dans le groupe du Partizani Tirana lors du derby face au Dinamo (0-0).

Bulgarie, 21e journée, 1ère division

Bradley Mazikou est resté sur le banc lors du carton du CSKA Sofia face au Botev Vratsa (4-0). Le CSKA est second à un point de Ludogorets qui joue ce samedi.

Première titularisation de Ryan Bidounga avec le Lokomotiv Plovdiv, vainqueur du Tsarsko Selo (1-0). L'ancien Nancéien, averti à la 33e mn, a joué toute la rencontre. Le défenseur central de 24 ans n'avait plus disputé un match en-

tier depuis le 21 mars 2019, avec Le Mans face à Bourg-en-Bresse (National 1).

Le Lokomotiv est 8e à un point des play-offs.

National 1, 23e journée

Bastia-Borgo respire encore : les Corses corrigent Chambly 4-0 et se relancent dans la course au maintien (cinq points de retard sur Sète, premier non-relégable). Muet depuis le 22 octobre, Mons Bassouamina a inscrit un doublé : un retourné acrobatique, depuis la ligne des six mètres, à la 24e mn et un but de renard des surfaces à la 61e.

Herman Moussaki est entré à la pause lors du match nul de Boulogne-sur-Mer à Cholet (2-2).

Jason Ngouabi et Alan Dzabana étaient remplaçants lors du coup d'envoi de Saint-Brieuc-Cholet (3-1). Le défenseur prêté par Caen est entré à la 77e mn, alors que l'ancien Lyonnais est resté sur la touche.

Loris Mouyokolo était titulaire en défense centrale lors du match nul de Bourg-en-Bresse à Châteauroux (1-1).

Joël Ngoya n'était pas dans le groupe du Red Star, auteur du nul à Villefranche (0-0).

Dimanche, Le Mans (Avouou) reçoit Laval (Baudry et Goteni). Lundi, Annecy (Mouanga) recevra Orléans (Dembi).

Camille Delourme

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Formation à la gestion de crise dans l'enceinte portuaire

Une formation à la gestion de crise, dispensée dans le cadre du projet WeCAPS, a été organisée à l'intention des agents et autres personnels identifiés, du 7 au 12 février, dans la salle de conférence du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN).

Animée par Samuel Champion, expert clé sécurité du projet WeCaps, et Fabrice Tollari, expert de sécurité et gestion de crise du même projet, la formation a eu pour principal objectif de favoriser le développement d'une culture du risque et de la crise, ainsi que la mise en place d'une équipe en mesure d'armer une cellule de crise pour faire face à une situation exceptionnelle au sein du PAPN. Ainsi, pendant une semaine, une équipe restreinte composée d'experts en gestion de crise ayant chacun une forte expérience dans les domaines maritimes, de la protection civile, de l'inter ministérialité et ayant accompagné des structures ou des gouvernements étrangers dans la mise en place de leur dispositif de gestion de crise et dans la formation des cadres armant ces structures a dirigé cette formation.

Plusieurs cadres et personnels identifiés pour conduire les missions au sein d'une cellule de crise activée à des niveaux tactiques et stratégiques à l'intérieur du port y ont pris part. Ils ont suivi les enseignements articulés autour de l'acquisition d'une vision commune des risques inhérents au PAPN et de leur couverture mais aussi les principes fondamentaux de gestion de crise, la constitution d'une équipe et de locaux dédiés à la gestion d'un ou plusieurs événements majeurs, la communication de crise.

Cette formation s'est terminée par un exer-



cice de mise en situation «sur table» auquel a spécialement participé Séraphin Bhalat, directeur général du PAPN, et dont le scénario a été écrit pour ce port.

A la fin, les experts de WeCaps se sont réjouis de l'attitude des participants au séminaire qui a conduit à sa réussite. «Nous nous réjouissons du fait que les objectifs du séminaire ont été atteints puisqu'on a eu à faire à un auditoire d'un très haut niveau, avec des cadres à forte responsabilité qui sont susceptibles de constituer une cellule de crise en cas de besoin», a dit Samuel Champion.

En remerciant les experts de WeCaps pour les enseignements dispensés et les parti-

cipants pour leur disponibilité, le directeur général du PAPN a clôturé le séminaire, convaincu que la formation reçue par les participants va leur permettre de gérer les crises qui pourraient survenir le cas échéant au port.

Le projet WeCaps est une action de l'Union européenne (UE) mise en œuvre par Expertise France.

Le projet s'inscrit dans le cadre du programme «Routes maritimes critiques» de l'UE, qui vise à améliorer la sécurité et la sûreté des routes maritimes dans le golfe de Guinée et l'océan Indien élargi.

WeCAPS entend renforcer les ports d'Afrique de l'ouest et du centre dans leur

lutte contre les risques et les menaces à leur sécurité ainsi qu'à leur sûreté. En particulier, il cherche à soutenir les autorités partenaires afin de les aider à mieux faire face aux vulnérabilités de leurs ports.

Les trois principales composantes du projet sont le renforcement de la sécurité des installations portuaires (conformité au code ISPS), l'appui à la gouvernance portuaire (organisation, régulation), l'appui à la sécurité civile (prévention, gestion des risques, manutention et stockage des matières dangereuses).

Notons que la remise des attestations de participation a mis fin à l'activité.

CRISE UKRAINIENNE

Le Congo préoccupé par la situation de ses ressortissants

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a annoncé le 25 février à Brazzaville, devant la représentation nationale, que le gouvernement vient de mettre en place une cellule de crise dont l'objectif est d'identifier et organiser les Congolais vivant en Ukraine pour diverses raisons.



Anatole Collinet Makosso s'exprimant devant la représentation nationale/DR

Selon le chef du gouvernement, de nombreux Congolais dont des étudiants résident actuellement en Ukraine qui est depuis le 24 février la cible des frappes de l'armée russe. « Nous avons établi des contacts téléphoniques avec plus d'une centaine d'entre eux. Ils sont environ 300 dont 159 identifiés au ministère de l'Enseignement supérieur et bien d'autres qui étaient partis soit par le biais des associations, ONG ou encore par le biais des parents », a indiqué Anatole Collinet Makosso. Le Premier ministre a également rappelé que le gouvernement est en train de tout mettre en œuvre pour identifier les autres étudiants afin de les mettre dans le groupe des compatriotes qui sont suivis par les autorités congolaises. Outre les étu-

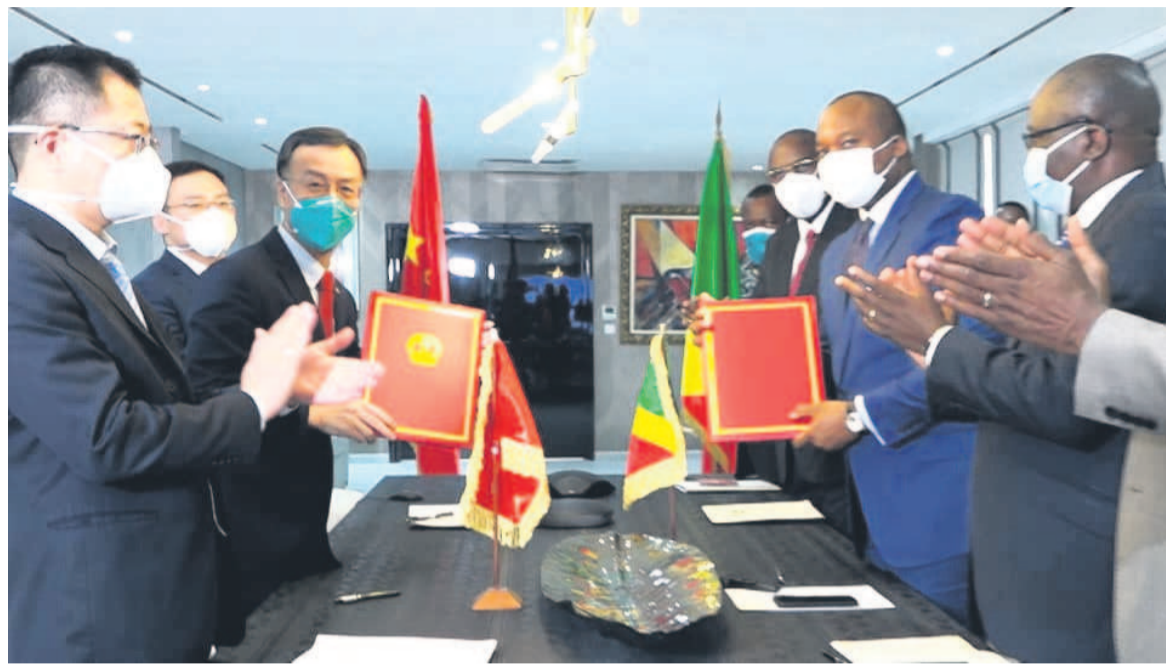
dants, d'autres Congolais résident dans ce pays de l'Europe de l'Est. « C'est l'occasion de témoigner notre solidarité aux Congolais qui se trouvent actuellement dans une situation difficile en Ukraine. Je voudrais vous rassurer et rassurer les familles que le directeur général des Congolais de l'étranger au ministère des Affaires étrangères et les cadres du ministère de l'Enseignement supérieur travaillent en permanence dans le cadre de cette cellule de crise. Les parents qui voudraient avoir plus d'informations pourraient se rapprocher de cette cellule », a conclu le chef de l'exécutif au cours de la séance de questions orales avec débat à l'Assemblée nationale.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION

La Chine octroie au Congo une enveloppe de cent millions de yuans

La signature des actes de remise-réception du don a eu lieu le 24 février à Brazzaville, à l'issue de la rencontre entre le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, et l'ambassadeur chinois, Ma Fulin.



Les deux parties lors de la signature des actes/DR

La donation en numéraire d'environ 9,2 milliards de francs CFA devrait pouvoir contribuer au financement de quelques projets inscrits dans le Plan national de développement 2022-2026. « Sous la conduite du Premier ministre, chef du gouvernement, et bien entendu du président de la république, le gouvernement saura dans quel secteur particulier orienter l'utilisation du don qui vient d'être fait », a fait savoir le ministre.

Il a rappelé que les deux pays entretiennent depuis

près de cinquante-huit ans des rapports fraternels grâce auxquels plusieurs projets d'infrastructures ont été réalisés conjointement.

« Ce don de cent millions de yuans, que le gouvernement chinois a octroyé au Congo, montre une nouvelle fois le sens de la coopération bilatérale que les deux pays entretiennent, un partenariat hissé au rang de partenariat stratégique global », a indiqué Denis Christel Sassou Nguesso. Pour sa part, l'ambassadeur extraordi-

naire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine a, par ailleurs, rappelé que le Congo est pour son pays un partenaire stratégique et que la coopération entre les deux pays ne cesse de se développer. « Ce don traduit une ferme volonté de la Chine et du Congo de raffermir leur coopération constante qui date de plusieurs décennies, cette donation n'est donc que la poursuite d'une nouvelle action dans ce cadre », a déclaré Ma Fulin.

Durly Emilia Gankama

RÉFLEXION

Lettre ouverte

A M. Vladimir Poutine, président de la Fédération de Russie

Excellence, monsieur le président, au terme de longues réflexions avec les stratèges de votre pays et au vu des tensions croissantes qui opposent votre grand pays aux nations occidentales, vous avez décidé de prendre le contrôle de l'Ukraine. Exactement comme vous l'aviez fait, il y a huit ans, en annexant purement et simplement la Crimée dans le but de contrôler militairement la Mer Noire et l'accès à la Mer d'Azov.

En agissant ainsi, vous avez provoqué un conflit avec les anciens pays membres de l'ex-Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS) et, de façon plus générale, avec l'Union européenne qui avait accueilli en son sein plusieurs de ces nations, un conflit dont personne ne peut dire aujourd'hui ce qu'il sortira. Vous avez aussi déstabilisé l'une des régions du monde les plus riches, les plus prospères et créé les conditions d'un nouveau désordre stratégique, diplomatique, économique, financier que personne ne saura gérer. Désordre dont, inévitablement, le

peuple russe paiera lui-même les effets au prix fort.

Permettez-nous de vous dire que vous commettez, ce faisant, une erreur dramatique à tous égards qui n'est pas sans rappeler celles dont les peuples européens ont subi les conséquences tout au long des deux siècles précédents avec les guerres mondiales qui coûtèrent la vie à des dizaines de millions d'êtres humains pris dans l'étau de la violence. Et donc de vous conseiller fortement de faire, comme on dit en langue populaire, « machine arrière » tant qu'il en est temps.

L'annexion de l'Ukraine que vous avez programmée et dont nous vivons tous les premiers jours ne peut, en effet, que coûter finalement très cher à votre pays. Outre le fait qu'elle rendra instable cette partie du Vieux continent, elle freinera dangereusement, sinon même bloquera purement et simplement la marche de votre propre peuple vers le progrès social. Tôt ou tard, prenez en conscience dès à présent, elle suscitera chez vous une révolte plus ou moins souterraine semblable à celle qui fit imploser l'Union

soviétique il y a trois décennies.

N'oubliez jamais, monsieur le président Vladimir Poutine, que vous êtes un être humain, donc fragile et vulnérable, que vos jours sont comptés comme ceux de chacun de nous, que vous devez donc veiller dès à présent à garantir la paix et la sécurité à tous ceux qui vous entourent. Et n'oubliez pas non plus que l'Histoire, la grande Histoire, jugera de façon impitoyable les actions que vous aurez entreprises tout au long de votre existence. Sans compter, bien sûr, le fait que s'il existe une autre vie après la mort, vous devrez répondre de vos actes présents et à venir.

Monsieur le président, écoutez donc avec la plus grande attention, ce que vous disent aujourd'hui les patriarches de l'Eglise orthodoxe. Et jouez la carte de la paix plutôt que celle de la guerre. Votre avenir dans le monde d'après en dépend très directement.

Parole de croyant !

Jean-Paul Pigasse